



A destination de la Secrétaire Générale du  
Ministère de l'Economie, des Finances à Bercy et  
de la souveraineté industrielle (MEFSIN)

## PÉTITION RESTAURATION COLLECTIVE METZ

A renvoyer pour le 4/03/2024 à Sylvie Pineiro- Bureau FO DGFIP  
Moselle

“Parmi les différents modes de restauration proposés par l'Etat employeur, la restauration administrative et inter-administrative est privilégiée car, d'une part, elle doit permettre l'accès au plus grand nombre des agents à des repas équilibrés, accessibles à proximité et à un tarif avantageux et, d'autre part, elle constitue un véritable vecteur de convivialité et de cohésion.” *Portail de l'Action Sociale des Ministères Economiques et Financiers.*

### **FO FINANCES MOSELLE EXIGE :**

- 1/ le respect de l'harmonisation tarifaire fixée par le ministère, soit 1 plat + 2 périphériques à 5,89 € maximum ou 4,36 € si indice <=534 \***
- 2/ L'octroi de subventions suffisantes à l'Association pour permettre cette baisse**

\* tarifs 2023

Pour baisser le prix du repas complet, la seule marge de manœuvre est la diminution du droit d'admission payé tous les jours par les agents.

Les prix des plats et des périphériques proposés sont fixés par marché, et ne peuvent donc pas être baissés (ils peuvent, au contraire, augmenter en fonction des clauses prévues dans le marché).

Exemple : en prenant 1 plat et 2 périphériques, un agent ne devrait pas payer un montant supérieur à 5,89 €, ou 4,36 €

Le prix moyen d'un repas actuellement est de 6,80 € ( le plat le moins cher est à 2,56 €, le plus cher à 4,16 €, les prix des périphériques varient de 0,46 € à 1,08 € ), ce qui est au-delà de ce qui est préconisé par le ministère.

